N° 1634. — 5e Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 24 Mars 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 13 — TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING 3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr. NORD et départements limitrophes 3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉLITE DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne — RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 — FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 — LOCALES ..... 1 fr. 00

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, l'Agence Havas, place de la Bourse, 121

TÉLÉPHONE

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

CHARLES DELEZENNE

Sa vie et ses Travaux

Les nouvelles Facultés et les Instituts scientifiques dont l'une vient de constituer : Lille, l'Université du Nord, sont en voie d'achèvement et l'on peut entrevoir, dès à présent, leur inauguration prochaine. L'Institut de physique notamment, situé rue Gauthier de Châtillon, est presque terminé et les services y fonctionneront très probablement à la fin de cette année.

M. Damien, professeur à la Faculté des sciences, qui a dirigé avec tant de compétence et de dévouement l'installation du nouvel Institut, a fait ménager au-dessus de l'entrée principale, la place qui doit recevoir le buste d'un savant physicien, Charles Delezenne, l'une des plus légitimes illustrations de la ville de Lille ; l'Institut de physique sera l'*Institut Delezenne*. C'est là un pieux souvenir rendu à la mémoire d'un illustre professeur dont s'honore, à juste titre notre cité, un hommage délicat, rendu à l'un de nos compatriotes les plus éminents.

Il ne sera sans doute pas inutile de rappeler brièvement quelle fut la vie, quels furent les travaux de cet éminent physicien. Il n'est pas sans attrait pour moi de faire revivre un instant cette physionomie intelligente, évoquant avec elle la science profonde et désintéressée, le travail nécessaire et fécond, la plus rare modestie alliée aux plus brillantes qualités d'un esprit pénétrant et ingénieux.

Charles Delezenne naquit à Lille le 4 octobre 1776, ses parents tenaient un commerce de mercerie dans une des maisons qui entourent la Bourse.

Il arrivait à l'adolescence au commencement de la Révolution et, comme toute la jeunesse intelligente de cette époque, il se passionna pour tout ce qu'elle avait de grand, de juste, d'humain.

Mais ses ardeurs patriotiques ne l'empêchèrent pas de continuer les études qu'il avait ébauchées au collège communal.

Un goût prononcé le poussait vers les sciences mathématiques et physiques et vers 1800, il alla à Paris afin de compléter ses connaissances.

Lorsque Bonaparte réorganisa l'instruction publique, Delezenne se mit sur les rangs pour une chaire d'enseignement. Le jeune étudiant remarquablement doué, se trouvait en présence de rivaux plus âgés et il fut immédiatement nommé professeur dans l'établissement que Marie Cotepan venait, sous le patronage du Premier Consul, de fonder à Sainte-Barbe-en-Layo.

C'est dans cette institution qu'il eut comme élèves des membres de la famille des Beauharnais et des Napoléon ; il y fut le professeur habituel de Jérôme, le futur roi de Westphalie.

Il eut pu se servir, comme beaucoup d'autres, des relations que ses fonctions lui avaient ménagées, mais Delezenne avait une fierté qui l'éloignait des grands, le rôle de courtisan n'était pas fait pour lui, et c'est vain que Napoléon lui offrit, plus tard, un emploi supérieur dans ses États. Il refusa de s'associer à la brillante fortune de ses élèves, lui préférant l'estime et l'amitié des savants de l'époque, tels que Lacroix, Fourcroy et Puissant avec lesquels il resta constamment en relations ; il demeura pauvre, mais libre.

En 1805 il revint dans sa ville natale qu'il ne devait plus quitter. A la suite d'un accident terrible qui écrasa sous les décombres d'une maison en construction, rue Basse, le docteur Béco et le professeur Testelin, Delezenne, sollicité par le baron de Brigode maire de Lille, accepta la chaire de mathématiques de Testelin à l'École secondaire communale, qui fut depuis le Collège.

En 1817, il se chargea, sans renoncer toutefois à ses fonctions au Collège, d'ouvrir un cours public de physique sous le patronage de la ville, et jusqu'en 1823, il continua à dispenser à un auditoire toujours nombreux et sympathique, le trésor de connaissances qu'il accroissait constamment par de nouvelles recherches.

L'affaiblissement de sa vue, que des travaux soutenus sur l'optique avaient fatiguée, l'obligea seul à renoncer à un enseignement qu'il avait rendu célèbre.

C'est sur ses propres sollicitations qu'une chaire de chimie appliquée aux arts fut érigée en 1823 à côté de la chaire de cette science, et fut, qui allait chercher dans les laboratoires de l'illustre Vauquelin, le jeune chimiste Kuhlmann qui devait, par ses travaux, concourir d'une manière si large à la réputation de l'enseignement municipal de Lille. (1)

Delezenne fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en mai 1850.

Le 4 juin 1855 il fut nommé membre correspondant de l'Institut dans la section de physique, en remplacement de feu de Haldat, et son nom réunit au premier tour de scrutin 43 suffrages sur 47 votants.

Il faisait partie de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille depuis 1806, et n'a-t-on plus que lui contribué à la gloire de cette Société.

Le 22 novembre 1861 la Société des Sciences provoquée par le ministre de l'Instruction publique à désigner celui de ses membres auquel pouvait être décernée la médaille d'or votée par la section des Sciences du comité des Sociétés savantes de France, proposa à l'unanimité, sans discussion, Charles Delezenne. C'était la première fois que le comité désigné à la Sorbonne, était appelé à honorer les savants de la province. On ne pouvait commencer par un meilleur choix. Delezenne était alors, depuis la mort du célèbre Biot, le doyen des professeurs de physique de France et probablement de l'Europe.

L'énumération, encore moins l'analyse, des mémoires et travaux de Delezenne serait beaucoup trop longue pour trouver place dans cet article. L'illustre physicien a abordé l'étude de presque toutes les parties de la physique, et par ses importants travaux sur la météorologie, l'aérométrie, l'acoustique musicale, l'optique, l'électricité, l'électromagnétisme, il a mérité la reconnaissance de tout le monde savant.

On lui doit notamment un *baromètre à siphon* de très grandes dimensions et d'une sensibilité extraordinaire, qui lui a permis de déduire avec précision l'altitude de Lille. (Cette altitude a été trouvée égale à 18 m. 705 pour la base d'une des colonnes du Palais-Rihour).

On lui doit également un appareil pour déterminer la quantité d'eau qui s'évapore annuellement à la surface du sol, des plaines sèches et des mares construites qui demeurent encore après plus de 70 ans. Une de ces piles, construite en 1815, est conservée au Musée Industriel de Lille ; elle entretient encore aujourd'hui le mouvement d'un balancier horizontal dont les extrêmités frappent sur des petits timbres.

Delezenne inventa un *cérceau électrique* destiné à constater la production des courants d'induction sous l'influence du magnétisme terrestre. L'un des modèles est précisément conservé au laboratoire de physique de la Faculté des Sciences.

Il inventa un *Pokariscope* très simple désigné dans les ouvrages de physique sous le nom d'*analyseur Delezenne*, un *Stéphanoscope* pour voir les couronnes du soleil lorsqu'il est couvert d'un léger voile de vapeur, etc.

(1) Les cours municipaux de physique et de chimie ouvrirent en 1854, époque à laquelle fut créée la Faculté des Sciences.

Il démontra l'élévation croissante du diapason des orchestres depuis un siècle et, par conséquent, la nécessité d'adopter un diapason normal, ce qui fut réalisé en 1860.

Il découvrit la production de sons continus dans un aimant soumis périodiquement à l'action d'un électro-aimant.

Il constata des zones de polarisation dans l'air atmosphérique pendant la nuit sous l'influence de la lumière lunaire, etc.

Mais l'attrait que ressentait Delezenne pour les recherches et les spéculations de la science pure ne le détourna jamais des applications qu'on pouvait en faire à l'industrie, au commerce, à l'économie domestique ; il aurait cru manquer à ses devoirs de savant et de citoyen, s'il n'avait contribué de tout son pouvoir à éclairer la pratique des arts et à améliorer les conditions matérielles et morales des travailleurs. De là ses écrits, ses instructions sur le système métrique, sur la construction des cadrans solaires, sur l'utilité des paratonnerres, sur l'usage de la balance dans les opérations commerciales, sur l'emploi du cercle répétiteur, sur des tables donnant les proportions d'eau et d'alcool, d'eau et d'acide sulfurique correspondant à un mélange d'une densité connue, sur la culture de la pomme de terre, sur l'établissement des cours de dessin linéaire, de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. De là encore sa présence au sein du Conseil central d'hygiène et de salubrité, auquel il prêta un concours assidu à partir de 1828, époque de la création de ce conseil.

Dans ses travaux originaux, comme dans ceux qu'il a entrepris pour vérifier des résultats déjà connus, on reconnaît l'homme sévère pour lui-même, ne se contentant pas d'à peu près ; on voit l'observateur minutieusement attentif à toutes les circonstances du phénomène qu'il étudie, en même temps qu'on admire une sagacité et une habileté peu communes pour faire beaucoup avec peu de choses.

Un physicien des États-Unis écrivait un jour à Delezenne pour savoir le nom du fabricant qui avait construit ses ingénieux appareils. « Je n'ai pas de fabricant attitré, lui répondit le savant lillois ; le constructeur, c'est moi, et les éléments que j'ai employés sont de petits morceaux de bois ou de carton, des bouchons, des épingles, etc. ; faites comme moi et vous réussirez. »

Aujourd'hui les méthodes scientifiques ont changé ; on ne peut plus se passer d'appareils de haute précision, mais la réponse de Delezenne n'en reste pas moins un bel exemple pour ceux qui aimeraient parce qu'ils n'ont pas à leur disposition un cabinet de physique complet, comme si l'ingénuité, la dextérité manuelle et surtout l'ardeur scientifique ne pouvaient, en maintes circonstances, suppléer au manque d'appareils spéciaux.

Delezenne mourut le 20 août 1866. Il a conqui, grâce à ses travaux, grâce aux services importants qu'il a rendus à la science et à l'industrie, grâce aussi à la franche loyauté de son caractère, une place ineffaçable au livre d'or de la cité lilloise.

RENÉ PAILLOT,
Agrégé des sciences physiques.

LES ÉMULES DE LA CATHO

Les journaux cléricaux continuent à mener grand tapage autour des scènes scandaleuses qui se sont produites dans l'église de Saint-Denis.

Toutes les feuilles dévotes qui jugeaient, il y a huit jours, avec la plus extrême indulgence et avec une secrète approbation, les hauts faits des étudiants catholiques de Lille, fulminent à qui mieux mieux contre les socialistes de St-Denis, et réclament contre eux les peines les plus sévères.

M. le comte de Mun a porté les faits à la tribune de la Chambre, et il a terminé sa virulente harangue par cette impérieuse apostrophe adressée au gouvernement : « Il faut que justice soit faite ! »

La Société demande si l'on a vu laisser indemnes ces énergumènes, et si les prêtres seront désormais obligés d'avoir dans leurs poches des revolvers pour se défendre contre les agressions.

L'*Autorité* déclare que si le gouvernement ne fait pas justice, « s'il ne fait pas arrêter sans délai le maire de Saint-Denis » Walter et ses tristes acolytes du Conseil » municipal, le population honnête sera » contrainte de se venger elle-même. »

Voilà, comme on voit, de bien indignationes et de belles colères, et on ne peut que regretter qu'elles ne se soient point manifestées à l'occasion des exploits des étudiants catholiques de Lille.

Il convient, cependant, de ne pas douter seulement ces furibonds cléricaux, et d'entendre aussi les explications des socialistes de Saint-Denis.

Ce, voici ce que déclare la *Lanterne* :

Nous avons fait une très minutieuse enquête. Nous avons interrogé plusieurs personnes qui ont assisté à des conférences, à certaines cléricaux qualifiées de « conférences ».

Et partout on nous a répondu ceci :

M. l'abbé Lenfant, un prêtre, a voulu sauver les âmes ; il a attaqué les républicains de Fourmies. Les démocrates de Saint-Denis en ont eu connaissance et se sont rendus dimanche soir à l'église paroissiale.

Voici les paroles textuelles prononcées par l'abbé Lenfant : « Non qu'il les ait insultées dans un journal à sa dévotion :

« *Les ouvriers socialistes sont des voyous. Les conférences ensuite, les catholiques et les libres penseurs qui ne la pratiquent pas sont ailleurs.* »

C'était une provocation. Les républicains présents ont protesté. Il s'en est suivi une bagarre. Mais les véritables provocateurs ont été les cléricaux.

Disons enfin qu'il est faux que M. Walter, maire de Saint-Denis, se trouvait à ce moment dans l'église.

Parmi les personnes qui ont été blessées, une seule l'est grièvement, et c'est un républicain.

Et la *Lanterne* ajoute :

S'il est un milieu inflammable, c'est à coup sûr celui où les ouvriers de Saint-Denis, dont la municipalité socialiste a affirmé à maintes reprises sa haine du cléricalisme par une série de mesures qui ne sont d'ailleurs que des manifestations très légitimes, en faveur de la liberté de penser.

Or, c'est dans ce milieu qu'on a envoyé comme prédicateur l'abbé Lenfant. Ce nom est, à lui seul, tout un programme. Il personnifie l'horreur des institutions républicaines, la haine de la démocratie, la guerre au socialisme, l'invasion brutalement agressive de la religion dans la politique.

Les premières apparitions de l'abbé Lenfant sont demeurées légendaires. C'est lui qui faisant le « voyeur » dans les forêts à deux personnages qui étaient bien tant de chasse et passer tant de temps dans l'église de Montrouge et à St-Joseph de Belleville.

C'est lui qui, le premier, a déclaré que « le politique appartient au prêtre » et affirmé que l'Église « devait agir. »

Partout où on mot, où il passe, il sème le scandale et le vertige.

C'est bien le même que l'archevêché comptait en l'envoyant à St-Denis. Si le langage qu'il a tenu et dont on prétend « le convertir » a ouvert quelques yeux, il donne un échauffement, « surprit quelqu'un, en a mécontenté quelques autres, fait rire, qui savait à quoi s'en tenir sur les habitudes de provocation du personnage.

On a vu le scandale.

Mais on l'a vu parce qu'on le voulait, parce qu'on le cherchait, parce qu'on en avait besoin pour l'exploiter.

Dans quel but et contre qui ? C'est ce qu'il reste à rechercher. Il ne saurait pas trop difficile, si on songe que les élections générales approchent, que le moment est venu de rechauffer le zèle des timorés pieuses, et qu'une agitation religieuse, grâce à de prétendues entraves apportées à la liberté du culte, serait un atout de premier ordre dans le jeu des partis. Ses républicains qui reçoivent le mot d'ordre du Vatican.

En présence de ces relations contradictoires, le gouvernement va sans doute se trouver très embarrassé.

Nous avons permettrons de lui indiquer une solution qui donnerait, pensons-nous, satisfaction à tout le monde.

Qu'il renvoie les socialistes inculpés de St-Denis devant la troisième chambre du tribunal de Lille ; qu'il les fasse juger par M. Ferenty.

A moins d'être le dernier des magistrats, celui-ci ne pourra s'infliger à soi-même, à quinze jours de distance, un sanglant démenti. Il montrera vis-à-vis des envahisseurs d'église, la même indulgence, dont il a fait preuve à l'égard des envahisseurs du *Progrès du Nord*.

Et nous verrons, une fois exceptionnelle, appliquer ce principe d'égalité devant la loi, en faveur duquel nous plaidions il y a deux jours avec douze ans.

M. Ferenty a une occasion unique de se réhabiliter. Nous espérons qu'on ne la lui ravira pas.

On lit dans le *Travailleur* :

On nous écrire, que depuis la Révolution tous les Fr. maçons sont égaux devant la loi. Or, comparez et jugez :

Il y a un peu plus d'un an, de pauvres diables d'anarchistes, des prolétaires et des citoyens comme les autres, comme toute, insultés un jour par la *Dépêche*, sont allés démolir dans la salle de rédaction, si plus si moins que comme sée dans dissé, mais ils n'ont pas cogné sur la police ni sur M. Gouet.

Ils furent arrêtés et sont mêlés à des peines variant de six mois à une année de prison.

Le même *Travailleur* publie la note intermogatoire suivante :

Le nommé J. Sayet, étudiant à l'Université catholique de Lille, qui vient d'être arrêté pour bris de clôture, résistance et coups à la police sur la personne de M. le commissaire central, n'est-il pas le fils de M. Gilbert Sayet, secrétaire général de la mairie de Roubaix ?

Nous attendons une réponse en constatant que si des gréviculteurs se faisaient le jeu, M. Gilbert Sayet n'attendre à des années de prison.

Nous recevons d'autre part quelques renseignements sur le nommé Fouque, l'un des étudiants condamnés vendredi à 100 fr. d'amende pour voies de fait envers un agent.

M. Fouque a des parents à Douai. Il a été élevé au collège St-Jean. Son père était fondé de pouvoirs à la recette des finances. Lors de sa nomination à Douai, M. de Freusses, le receveur actuel, avait amené son fondé de pouvoirs et M. Fouque fut remercié. Pendant longtemps, 16 mois environ, M. Fouque postula une perception, se réclamant de l'appui de tous les républicains.

Il échoua et entra finalement en qualité de comptable chez M. Butruille, brasseur clérical

Son fils se donna dès lors large carrière pour manifester sa haine des institutions républicaines.

Mais ce brave jeune homme qui exerce avec tant d'ardeur sa force sur les vitres et les becs de gaz se montre moins ardent et moins belliqueux quand il s'agit du service militaire.

En effet, conscrit de la classe, mais il a soin de réclamer l'exemption, en se disant atteint de surdité. Le 8 avril prochain, l'enquête sera soumise au Conseil de révision.

Naturellement, les braves Pandore ont cru ne devoir entendre que les professeurs du malheureux Fouque, les honnêtes curés de Saint-Jean, qui ont tous déclaré que ce pauvre jeune homme était atteint de la surdité la plus complète.

Les Circonscriptions électorales DE LILLE

M. Sarrien a déposé hier à la Chambre son rapport au nom de la commission chargée d'examiner le projet tendant à modifier le tableau de certaines circonscriptions électorales.

Voici les conclusions du rapport en ce qui concerne l'arrondissement de Lille :

L'arrondissement de Lille, dont la population arrêtée en 1886 à 680.951 habitants s'élève aujourd'hui à 722.862 habitants, a droit à huit députés au lieu de sept.

Deux amendements ont été déposés, un par M. Le Gavrian, l'autre par M. Émile Morean...

L'amendement Le Gavrian qui ne touche qu'à trois circonscriptions a le tort de détacher toutes les communes rurales des deux cantons de Tourcoing pour les rattacher aux cantons de Roubaix dont elles sont séparées par le territoire de la ville de Tourcoing. Il a pour inacceptable à votre commission. L'amendement Moreau, qui, tout en acceptant dans son ensemble, le projet du gouvernement a une autre objet que de réunir le canton de Lannoy au canton de Roubaix-ouest, dans la sixième circonscription, en groupant dans la septième, les cantons de Roubaix-nord et Roubaix est. Il semble se justifier par la configuration topographique et par la communauté d'intérêts industriels de la région. Votre commission vous propose d'adopter l'amendement Moreau.

En conséquence la Commission propose de modifier comme suit le tableau des circonscriptions électorales de l'Ile.

Arrondissement de Lille : 722.862 habitants, 8 députés :

1re circonscription, canton de Lille-Centre, 36.406 habitants : Lille-Ouest, 28,090 ; Lille-Sud-Est, 28.576.

2e circonscription : Lille-Sud, 36.514 habitants ; Lille Sud-Ouest, 31.323 ; Hauhourdin, 35.855.

3e circonscription. — Lille Nord, 27.241 habitants ; Lille Est, 27.908 ; Lille Nord-Est, 29.411.

4e circonscription — Armentières 47.622 habitants ; La Bassée, 17.002 ; Quesnoy-sur-Deûle, 22.387.

5e circonscription. — Cysoing, 18.617 habitants ; Pont-à-Marcq, 17.806 ; Seclin, 28.070.

6e circonscription. — Roubaix Ouest, 41.383 habitants ; Lannoy, 34.652.

7e circonscription. — Roubaix Nord, 58.825 habitants ; Roubaix Est, 31.321.

8e circonscription. Tourcoing Nord, 57.091 habitants ; Tourcoing Sud, 34.638.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

SÉNAT

Séance du 23 mars

La Séance du matin

La séance est ouverte à 9 heures 35, sous la présidence de M. Merlin vice-président.

M. Cochery dépose un rapport tendant à l'adoption d'un projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu du 4.120.000 fr. pour prêtes à la dotation.

LE BUDGET

Le Sénat reprend ensuite la discussion de la loi de finances.

L'article 36 décide que la loi du 21 juin 1872 n'est pas applicable aux sociétés contenues par les sociétés en nom collectif pures et simples.

M. Griffe demande que les sociétés en nom collectif, qui ont un violation manifeste avec le principe de l'égalité devant l'impôt, qui se soustraient aux sociétés en nom collectif pures et simples à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et enlève au Trésor une recettes d'un million.

M. Richard Waddington appuie ce même article qui, dit-il, favoriserait le développement des sociétés en nom collectif.

M. Griffe insiste pour le rejet de l'article 36, mais le commissaire du gouvernement se montre également hostile à son adoption, qui constituerait un privilège inexplicable ; cependant le Sénat décide par 176 voix contre 8, que l'article 36 sera maintenu.

Après l'adoption de l'article 36, M. Tenaillon dépose une proposition à délipuscle portant que les demandes de valeurs judiciaires ne seront plus exigibles sur papier timbré. Cette proposition est adoptée.

Les articles 37 (droit sur les pétroles) 38, 39 et 40 sont adoptés.

Les articles 41 à 45 sont adoptés.

Après le vote de l'article 44, M. Tirard déclare que les prédécesseurs votés dans par le Sénat, mardi, ont déjà réduit les recettes budgétaires de cet part la commission a réduit de 20 millions les évaluations sur les douanes.

Dans ces conditions, le budget se transmettra en déficit de près de 40 millions ; sans doute, on ne peut évaluer avec certitude le rapport des recettes des domaines, mais les prévisions de la commis-

---

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 24

TANTE BERGEUSE

— Permettez-moi d'insister. Je veux que tout soit fait dans la plus absolue régularité. Il faut que vos intérêts soient sauvegardés

— Entre les mains de Me Lampernesse, ils le seront beaucoup mieux qu'entre les vôtres.

— Comment cela ?

Et le baron regarda sa belle-sœur avec un peu d'inquiétude. Il sentait confusément un danger.

Elle dit bravement :

— Je ne veux pas de cette association.

— Vous refusez ?

— Oui.

— Mais pour quelle raison ?

— Tout simplement parce que je suis convaincue qu'en vous confiant ce qui reste de ma fortune, je serais promptement réduite à la misère. Cela ne m'inquiète peut-être pas, si j'étais un homme et ne devais, au contraire, vous doubler mon ouvrage. Mais je suis une femme. J'ai été élevée dans l'aisance. Je ne connais pas la gêne et j'ai toujours considéré mon avenir comme assuré. Je refuse. Ce que j'ai me suffit pour vivre. Je ne sens pas à doubler ou à tripler mon capital.

— Rien chérie, Valérie... une détermination pareille, dans des circonstances où nous sommes, est chose grave... Vous oubliez que je suis menacé de la faillite... et je ne vous ai pas caché que je s'y serait vrai pas.

Elle se vengea. Un mot, de tout ce qu'on lui avait fait souffrir.

— Vous êtes un homme de ressources. Vous vous relèverez de la faillite.

— Mais non de la mort ! dit-il, les yeux vers le ciel, comme si, déjà, il entrevoyait l'éternité.

— Les hommes comme vous ne se tuent pas !...

Elle le laissa, sur ce mot, blême et les poings crispés. Il avait fait un mouvement comme pour se jeter sur elle. Et ses yeux qu'enseignaient tout à coup des fibrilles rouges, trahissaient l'effort énorme de sa colère pour ne point éclater, et toute la rage de sa déconvenue.

XI

Comment avait-elle eu le courage de parler à M. de Lespérat comme elle venait de le faire ? Elle ne s'en rendait compte, dans sa fièvre. Mais le soir, au dîner, quand elle se retrouva devant le baron, elle comprit, au regard hideux qu'il lui adressa, qu'il ne pardonnerait jamais. Elle venait de se faire de cet homme un ennemi mortel.

Alors, tout de suite, sa résolution fut prise.

— Je voulais m'en aller. Lespérat m'a retenue, sous prétexte de chagrin et d'affection, en réalité par intérêt et parce qu'il convoitait ma fortune... Eh bien, je quitterai Chantepleure... et sans retard.

Elle le pouvait. La maison qu'elle avait louée, près de Haulmé, était toujours à elle. Le tapissier n'avait pas livré les meubles, mais c'était, cela, l'affaire de deux jours.

Brusquement, à la fin du dîner, comme on se levait de table, elle annonça son départ.

Germaine, éplorée, tomba dans ses bras. Gresdifer, pâle, la regarda silencieusement. Quant à la baronne, elle sembla n'avoir pas eu le temps de prévenir, elle ne comprenait pas, et interrogeait M. de Lespérat des yeux. Le baron s'était arrêté, dans son mouvement pour sortir. Un frémissement de ses lèvres découvrit ses dents, comme prêtes à mordre.

Et sa voix tremblait, quand il répondit :

— Ce sera, Valérie, ainsi que vous l'entendrez... Nous dédirons avant tout votre tranquillité..... Si vous devez être heureuse loin de nous, partez !... La certitude que nous aurons de votre bonheur sera notre seul consolation d'être privés de vous...

Et quand la tante fut sortie de la salle à manger :

— Qu'est-ce que cela veut dire ? demanda la baronne.

— Viens, je t'expliquerai.

Valérie était à peine chez elle, déjà rangeant ses armoires, tout son joli linge parfumé, ses mille objets de coquetterie, que Germaine faisait irrupti on, en larmes.

— Tante, pourquoi ? pourquoi ?

Elle eut bien envie de tout lui raconter. Mais elle se rappela que jadis, lors de son mariage, Germaine, elle-même, avait joué son rôle dans une comédie du même genre. Elle ne voulut point la faire rougir.

— J'ai réfléchi. Je deviens égoïste, vois-tu. C'est le sort des filles quand elles vieillissent. Avec l'âgeaine viennent les manies. Je serai mieux seule.

Et Germaine eut beau supplier, se doutant d'autre chose, elle se heurta contre l'entêtement de la tante.

Les nouveaux préparatifs durèrent deux jours Elle se hâtait. Elle ne dormait plus, dans la fièvre de ce départ. Elle fixait de fréquentes visites à la maison de Haulmé où l'on classait, rangeait, tapissait, peignait, épousseitait et qui prenait une joli ce tournure de nouvelle résidence, avec ses voiles bleus, sa façade blanche engirlandée de treille où le raisin murissait, sa pelouse, par-devant et, derrière, un grand arbre accompli d'arbres fruitiers, des cerisiers, d'où pendait en lourdement de grosses poires.

Un soir, en revenant, la veille même du jour qu'elle avait fixé pour son exil, Valérie Quint à la Sensoy jusqu'au parc de Chantepleure, pour remonter par le sentier rocailleux, vers le château. C'était le sentier où elle avait cru tomber, à l'amour de Julien Grandier, rêve s'en envolé.

Elle se sentait lasse. Elle n'avait pas voulu qu'on l'aidât, en cette besogne. Mais le corps avait bien le droit de se reposer. Et ma-dame elle était si non gaie du moins presque indifférente maintenant à ce départ dont l'approche lui avait, la première fois, causé tant de soucis.

Après midi était calme.

Tout au bord de la rivière, elle s'assit pour rêver, sous l'ombre d'un chêne, au tronc blossé, mal poussé, et très bas, mais dont les branches énormes interceptaient les rayons du soleil et faisaient là, auprès de la rivière clapotante, une ombre merveilleusement fraîche. Elle était heureuse d'être seule un moment, loin de tous les regards, loin même des êtres qu'elle chérissait.

La Sensoy s'enfuyait au loin entre les collines boisées, caressant de ses eaux claires dans lesquelles sautaient des poissons d'argent, les monumentales des deux rives, parfois resserrée par l'effet des roches dont le grès rouge émergeait tout à coup comme une protestation contre l'envahissement des eaux, parfois s'étalant comme un large lac entre les prairies vertes où paissaient de beaux troupeaux. La chanson d'un gamin s'entendait, rendue très mélodieuse par le lointain. Et toujours, dans cette belle et calme nature ignorée, rythmant les joies comme les tristesses, parfois au souffle de la Terre au mal de production, le murmure de la vie, le murmure, à coups réguliers, sourds et formidables, retentissait.

Elle s'endormit, bercée par ce bruit, bercée par le silence d'autour d'elle, bercée par la chanson mélancolique et lente de l'enfant, qu'on ne pouvait voir, vers la Roche-aux-Corbeaux.

Elle s'endormit le dos appuyé contre le chêne dont une branche s'inclinait presque sur tête comme pour la regarder, de plus près et pour écarter de son sommeil les mauvais rêves.

Elle s'endormit la tête inclinée sur la poitrine, la main tenant son ombrelle et si près de l'eau que ses pieds reposaient sur une racine du chêne, mêlé à ou par les eaux qui avaient rongé la terre, et sous laquelle la Sensoy glissait et tournoyait, perlidement, dans un gouffre profond.

Le sommeil l'avait surprise au milieu de pensées claires, et cependant elle fut à peine assoupie qu'elle fut prise de cauchemars.

Elle était rien au bord de la rivière et elle dormait, mais elle sentait qu'elle était du bois derrière elle, avec des précautions infinies et s'approchait de la rive.

Et elle était à elle. Sur ses lèvres un sourire affreux.

Et il étendait les mains comme pour la saisir.

Elle en débattait dans ce rêve odieux, essayant de crier, la voix étranglée.

Et cet homme, sans doute, voulait la tuer, étant [illegible] l'Espérat.

Elle [illegible] mains, elle suppliait, elle se mettait [illegible]

— G[illegible] je vous donnerai tout ce que [illegible]

Mais [illegible] impitoyable. Maintenant tout près de [illegible] saisissait, en grimaçant. Il la prenait dans ses bras, sans effort et la balançait deux fois, en disant de la rivière, il la lançait, là où tourbillonnait l'eau, dans un creux dangereux.

Et la tante, soudain, s'éveilla...

Elle roulait et s'enfonçait, au gré du remous violent et déjà suffoquait, aveuglée, paralysée par l'épouvante.

Au secours ! lança-t-elle d'une voix éteinte !

Et dans le geste instinctif de tous ceux qui se noient, elle jeta les deux bras en avant.

Ses mains, alors, rencontrèrent la racine du chêne et s'y accrochèrent désespérément. Mais la racine pourrie par l'humidité, par le long séjour dans l'eau, dans les crues de la rivière, se brisa, et elle se trouva réduite au volume entre ses mains convulsées et soudain prit conscience du lui manque. Le chêne tout, disparaissait tout à l'heure, avait veillé sur son sommeil, l'abandonnait maintenant.

Elle poussa un grand cri.

— A moi ! à moi !

Et le tourbillon la ressaisit. Elle étouffait. Elle perdait connaissance.

Pourtant, à travers son effarement, l'horrible sort, elle crut entendre qu'on lui disait :

— Courage, mon enfant, courage, je viens à vous !

Et presque aussitôt, en effet, un bras vigoureux lui entourait la taille. Elle était soulevée de l'eau, elle prenait pied sur la rive, mais là, avant même de pouvoir reconnaître et remercier celui qui venait de la sauver, elle s'évanouissait.

Elle ne fut pas longtemps sans reprendre connaissance.

Auprès d'elle, deux hommes, agenouillés, guettaient son retour à la vie. Et quand elle ouvrit les yeux, elle vit deux bons et doux visages penchés sur elle, inquiets, mais qui pourtant, lui souriaient.

C'étaient Marie-Adèle et son fils.

Ils relevaient des ververs dans la Sensoy, quand le sorcier avait entendu le cri de détresse de la jeune fille.

Il était accourn, l'avait aperçue, se débattant, et l'avait sauvée.

— Qui donc est-ce ? dit-elle, à qui dois-je la vie ?

— A moi, mon enfant, dit le sorcier, à moi, parce que je me trouvais le plus près de vous, et qu'il n'y avait pas à hésiter... Autrement, si Jean avait été à ma place, c'est lui qui vous aurait sauvée, j'en doute pas.

Jon dit à voix basse :

— Vous êtes bien heureux, père !

— Vous le voyez, mon enfant, le collégien loux de ce que j'ai fait... [illegible]

Valérie se tourna vers le jeune homme.

Il avait des larmes dans les yeux. Et Valérie comprenait que ce n'était point à elle qu'il pleurait.

— Jean ! Jean ! dit-elle, violemment émue, ne pensant plus qu'à lui. Pourquoi pleurer, vous ?

— Si le hasard n'avait pas amené le vieux père, vous seriez morte.

Cela vous aurait fait beaucoup de peine ?

Son visage se rembrunit.

Valérie ne sachant peut être plus ce qu'elle disait, dans l'émotion de ce qui venait de se passer, demandait :

— Vous m'aimez donc un peu ?

Et lui, avec un cri où se fondait son âme :

— Oh ! Valérie ! Valérie !

Et il se mit à sanglotter, comme un enfant.

Tout à coup la tante se souvenant de son cauchemar.

— Est-ce donc vrai, ce qu'on a vu ce matin ?

Cette sinistre figure, surgissant du noir, l'a-t-elle vu réellement ? Le jeune sorcier l'a-t-il rendu complicite d'un crime ?

Une épouvante le trouble et s'exclame :

— Vous avez froid, mon enfant, il faut vite rentrer à Chantepleure pour changer de vêtements.

— Oui, oui, tout de suite.

(A suivre) JULES MARY.